UDES
PAYS DE LA LOIRE

BILAN RÉGIONAL PAYS DE LA LOIRE

RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS DE L'UDES

www.udes.fr/pays-de-la-loire

ANNÉE 2023

@UDESnationale @UDES

Employeurs engagés !

Sommaire

FOCUS SUR LA VIE RÉGIONALE DE L'UDES 3

Chiffres-clés de la représentation de l'UDES en Pays de la Loire 4

DES PROJETS PORTÉS PAR L'UDES ET SES PARTENAIRES EN 2023 5

Le déploiement du programme de formations Avenir(s) Solidaires 5
L'organisation des Midis de l'emploi et de la formation 5
Les matinales de l'ESS en partenariat avec l'APEC 5
Des actions communes avec Pôle Emploi – le e-salon de l'emploi dans l'ESS 6
Objectif Transitions 2025 6
Une conférence inversée pour parler du rapport au travail des jeunes 6
L'Espace Régional du Dialogue Social 7

DES INSTANCES INVESTIES POUR REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES EMPLOYEURS DE L'ESS 8

ET APRÈS ? LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024 9

Les actions de l'UDES en région 9
L'UDES remercie ses partenaires en région 10

FOCUS SUR LA VIE RÉGIONALE DE L'UDES

Dans la région Pays de la Loire, l'Union se structure autour d'un Collège régional, espace de concertation, auquel participe l'ensemble des membres représentants de syndicats employeurs adhérents à l'Union en région, et d'une Délégation régionale. Cette dernière soutient la représentation que portent le Délégué, garant de la promotion, du positionnement et des missions de l'UDES à l'échelle régionale, et la Déléguée adjointe. En Pays de la Loire, le Délégué régional est **Marc MARHADOUR.**

Marc MARHADOUR

Téléchargez le livret régional Pays de la Loire

Les membres du Collège et la délégation régionale ont été désignés au printemps 2022 pour un nouveau mandat de trois ans, jusqu'en 2025.

Le développement de la région UDES Pays de la Loire est également accompagnée par **Anna OTT-HAUVILLE**, Chargée de projets en territoires Pays de la Loire et Bretagne.

Le bureau de l'UDES en région est situé dans l'espace de coworking Ess'cale Mabon à Nantes, nouvel espace de coworking de l'ESS regroupant la CRESS, les pôles Musique et Patrimoine, Mobilis, Unadère, l'URscop, Shem's, Madison communication et Unis Cité. Ce nouvel espace facilite les synergies et la coopération des acteurs de l'ESS.

Anna OTT-HAUVILLE

CHIFFRES CLÉS DE LA REPRÉSENTATION DE L'UDES EN HAUTS-DE-FRANCE

Services sanitaires, sociaux, médico-sociaux à domicile et services à la personne

187 entreprises

11 551 salariés

Spectacle, Animation, Activités récréatives, Sport, Education populaire

1 454 entreprises

11 847 salariés

Insertion, Formation, Actions de prévention et d'accompagnement à caractère social, Petite enfance

191 entreprises

5 914 salariés

Etablissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

318 entreprises

11 303 salariés

Mutualité

15 entreprises

7 400 salariés

Coopératives

218 entreprises

7 668 salariés

L'UDES représente près de **2 300 entreprises** en Pays de la Loire, employant plus de **59 000 salariés.**

DES PROJETS PORTÉS PAR L'UDES ET SES PARTENAIRES EN 2023

L'année 2023 a été la dernière année de déploiement du projet Avenir(s) Solidaires.

Pour rappel, dans le cadre de l'Espace Régional de Dialogue Social (ERDS), l'UDES Pays de la Loire, en lien avec les partenaires sociaux (CFDT, CGT, CFTC, CFE-CGC), ont initié en 2019 un Contrat d'Etude Prospective (CEP) dont le but était d'anticiper les mutations économiques à venir en proposant des actions concrètes pour renforcer l'attractivité des métiers de l'ESS. Inscrit dans le cadre de la Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS), ce projet a bénéficié du soutien financier de la Dreets et du Conseil régional, ainsi que de celui des trois Opco de l'ESS (Uniformation, Santé et AFDAS). Il a également réuni la Cress et Pôle Emploi.

Sur la base du CEP, l'UDES et ses partenaires ont souhaité déployer un plan d'actions articulé en trois axes :

1. L'affirmation d'une identité employeur de l'ESS ;
2. Le développement des compétences dans le but de faciliter les mobilités professionnelles ;
3. La sauvegarde et le développement des emplois et des activités dans l'ESS.

ESPACE RÉGIONAL DE DIALOGUE SOCIAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
PAYS DE LA LOIRE

AVENIR(S) SOLIDAIRES

PLAN D'ACTIONS DE SOUTIEN À L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE

Avec le soutien financier de la Dreets, des Opco et de la Banque des Territoires, ce plan d'actions, baptisé « Avenir(s) solidaires », tend à apporter aux entreprises de l'ESS les accompagnements nécessaires pour faire face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels tout en revendiquant un modèle de société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le détail, ce plan d'actions prévoit :

Axe 1 : L'affirmation d'une identité employeur de l'ESS :

- Concevoir un parcours d'accompagnement à l'évaluation de l'impact social et environnemental des activités de l'ESS ;
- Mettre en œuvre des ateliers d'étude-action sur les dimensions management et gouvernance.

Axe 2 : Le développement des compétences dans le de faciliter les mobilités professionnelles :

- Déployer un programme de formations socles autour de compétences transversales communes à l'ESS ;
- Promouvoir les secteurs et les métiers à fort enjeu d'attractivité dans l'ESS ;
- Développer l'apprentissage et l'alternance dans l'ESS.

Axe 3 : La sauvegarde et le développement des emplois et des activités dans l'ESS :

- Créer une cellule d'appui pour sauvegarder l'activité et les emplois dans les entreprises de l'ESS qui connaissent des difficultés ;
- Réduire l'isolement des employeurs de l'ESS par la formation d'un Club Employeurs de l'ESS.

Un Comité de Pilotage a été formé en 2021 pour suivre la mise en œuvre de ce plan d'actions. Le COPIL réunit les partenaires suivants : UDES, CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, Uniformation, Opco santé, Afdas, DREETS Pays de la Loire, Banque des territoires, CRESS, CNAM, Pôle emploi. Sont invités, les partenaires de l'UDES intéressés par le projet, ainsi que les organismes de formation retenus dans le cadre du projet.

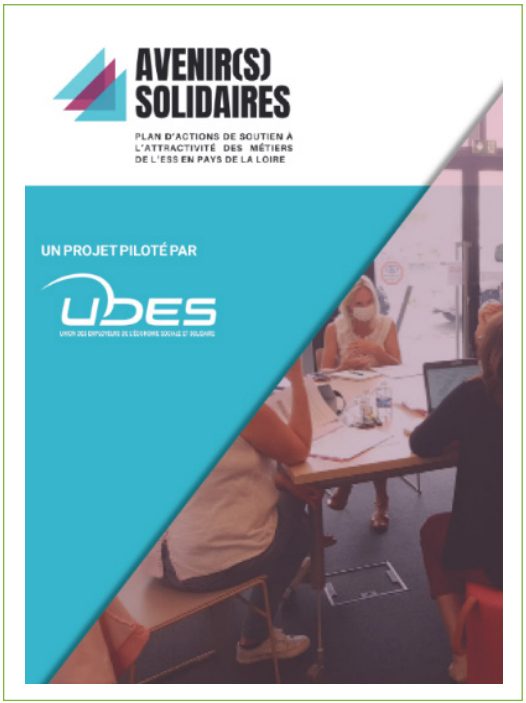

Le déploiement du programme de formations Avenir(s) Solidaires

Dans le cadre du plan d'actions Avenir(s) solidaires, l'UDES Pays de la Loire et les OPCO de l'ESS ont établi un programme de formations autour de compétences transversales communes à l'ESS :

1. Connaître les bases pour utiliser les outils numériques ;
2. Connaître et appliquer des règles de sécurité et de protection numérique ;
3. Adapter sa stratégie d'entreprise à l'évolution numérique ;
4. Professionnaliser sa stratégie partenariale et renforcer son modèle économique ;
5. Professionnaliser sa gestion de projet ;
6. Développer une stratégie de communication à l'aide des outils numériques ;
7. Améliorer la qualité de son management ;
8. Renforcer la qualité, la sécurité et la santé au travail ;
9. Evaluer l'impact social des activités de sa structure ;
10. Engager une démarche de transition écologique dans son activité.

Le projet avait pour objectifs de faire monter en compétences les salariés, cadres, dirigeants et bénévoles, membres de la gouvernance de l'ESS et de faciliter par la suite leurs mobilités professionnelles, notamment sur des métiers en tension dans un contexte où les employeurs rencontrent de grandes difficultés de recrutement tous secteurs confondus.

Suite à la publication d'un appel d'offres en septembre 2021, **cinq organismes** de formation, certifiés Qualiopi, ont été retenus pour dispenser ces formations dans toute la région.

Depuis le lancement du programme sur la région en 2022, soixante-douze salariés et dirigeants de l'ESS ont pu bénéficier de formations autour de la communication, du management et de l'impact social, notamment grâce à une stratégie de communication élaborée avec les partenaires.

Téléchargez le catalogue de formation

L'organisation des Midis de l'emploi et de la formation employeur

En partenariat avec **les organisations interprofessionnelles (Medef, CPME, U2P, FNSEA) et la Préfecture des Pays de la Loire,** l'UDES a co-organisé les Midis de l'emploi et de la formation tout au long de l'année 2023. L'objectif était de promouvoir les dispositifs d'aide proposés par l'Etat pour favoriser l'emploi et également de mettre en avant les actions menées par les employeurs pour faire face aux pénuries de main-d'œuvre.

Ces Midis de l'emploi et de la formation ont pris la forme de visioconférences de 30 minutes et ont suivi le modèle suivant :

- **Présentation d'un dispositif spécifique lié à l'emploi ou d'une action innovante ;**
- **Témoignage d'un employeur ;**
- **Temps d'échanges avec les participants.**

En 2023, neuf sessions ont été organisées autour de l'accompagnement pour les ressources humaines, l'entretien professionnel, la fidélisation des collaborateurs, les aides à la contractualisation à l'apprentissage, les saisonniers, l'accompagnement du recrutement de nouveaux publics, la lutte contre l'illettrisme en entreprise, et enfin l'apprentissage et la certification Cléa.

Tous les replays sont disponibles sur la page régionale de l'UDES.

Les matinales de l'ESS en partenariat avec l'Apec

Dans le cadre du plan d'action Avenir(s) Solidaires, et en partenariat avec l'Apec, l'UDES a participé à la matinée dédiée à l'emploi dans l'économie sociale et solidaire organisée tous les ans durant le Mois de l'ESS. Une nouvelle fois, cette matinée a été l'occasion de présenter auprès de cadres en recherche d'emploi les différents outils développés par l'UDES en faveur de l'emploi (portail de l'emploi, guides UDES, etc.) et de faire découvrir la nature des emplois dans l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, dans le cadre de ces 15 jours pour l'emploi, l'UDES a également organisé le 3 avril en visioconférence un temps de travail dédié aux employeurs de l'ESS pour leur permettre d'apprendre avec l'Apec à « pitcher » leur discours recruteur. Ce travail collectif a aidé les employeurs participants à identifier la singularité de leur entreprise et leurs facteurs d'attractivité pour attirer les futurs collaborateurs.

L'organisation des Midis de l'emploi et de la formation employeur

Depuis le début de l'année 2023, l'UDES a entrepris un travail avec Pôle Emploi afin de mettre en œuvre des actions communes, ponctuelles et concrètes en faveur de l'emploi. Le 28 février 2023 a eu lieu le 1er webinaire d'information et de sensibilisation aux métiers de l'animation à destination des conseillers.

Cette première session a réuni une trentaine de participants : conseillers entreprises et conseillers demandeurs d'emploi. Toutes et tous souhaitaient être mieux informés afin d'être, par la suite, en mesure d'orienter convenablement les candidats, selon leurs profils et leurs appétences, vers les métiers de l'animation. Le directeur d'un centre-social du Maine-et-Loire est intervenu pour présenter les différents métiers que regroupe le secteur de l'animation, leurs avantages et leurs inconvénients, les parcours de formation possibles et les potentielles évolutions professionnelles. Le temps d'échanges avec les participants a permis de lever certains préjugés et de promouvoir les valeurs portées dans l'exercice de ces métiers.

Suite à ce webinaire, l'UDES et Pôle Emploi publieront au premier semestre 2024 un 1er kit sectoriel sur les métiers de l'animation. Ce kit sera élaboré en lien avec l'Opco Uniformation et les branches professionnelles du secteur. Il prendra la forme d'une fiche métiers et sera adressé aux conseillers.

Par ailleurs, du 3 au 14 avril 2023, l'UDES a organisé les 15 jours pour l'emploi dans l'ESS. En partenariat avec Pôle Emploi, l'Union a mis en place un e-salon de l'ESS via la plateforme dédiée « Salons en ligne ». Cet e-salon a permis de mettre la lumière sur des emplois régionaux issus de l'économie sociale et solidaire durant toute cette période. Par ce biais, les employeurs de l'ESS ont bénéficié d'une visibilité régionale et d'un service de recrutement complet comprenant la publication de leurs offres d'emploi, la gestion et le suivi des candidatures ou encore la mise en ligne de leurs créneaux de disponibilités pour organiser des entretiens téléphoniques avec les candidats.

Etaient représentées 8 structures de l'ESS : Adamad, Adapei Les Papillons Blancs de Loire-Atlantique, l'UMR, Léo Lagrange Ouest, ADT44, UDAF de Loire-Atlantique, Les Apprentis d'Auteuil et l'AAFP/CSF de Loire-Atlantique. Au total, 71 offres d'emploi ont été publiées. Pôle Emploi a comptabilisé 1 030 visites de demandeurs d'emploi sur les 15 jours, 51 candidatures ont été déposées sur offres, 4 candidatures spontanées ont été transmises et 4 recrutements ont été recensés plus d'un mois après la date de fin du e-salon.

Objectif Transitions 2025

En 2022, l'Union a initié le projet « Objectif Transitions 2025 - Employeurs de l'ESS : acteurs de la transition écologique » qui vise à outiller les employeurs de l'ESS afin qu'ils puissent faire évoluer leurs modèles en prenant en compte les impératifs de transition écologique fixés notamment par l'Etat. Ce projet s'adresse aux employeurs de l'ESS, à savoir, les présidents et membres bénévoles de bureau de structures associatives, coopératives, mutualistes, ainsi que les dirigeants salariés et les cadres supérieurs. Ce projet a fait l'objet d'un déploiement spécifique sur la région Pays de la Loire et a été amorcé en 2022, avant sa mise en œuvre opérationnelle en 2023.

L'UDES remercie les partenaires de ce projet, à savoir l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), l'AG2R La Mondiale, la MACIF et la Fondation Crédit Coopératif.

Le projet poursuit trois objectifs spécifiques :

1. **Renforcer la capacité des structures de l'ESS à adapter leurs modèles** aux impératifs de la transition écologique et valoriser les initiatives dans les territoires ;
2. **Outiller les employeurs de l'ESS pour leur permettre d'évaluer l'impact social et environnemental de leur activité** et mieux intégrer cette dimension dans leur modèle socio-économique ;
3. **Améliorer l'offre de formation professionnelle continue dans l'ESS** afin de faire monter en compétence les salariés et dirigeants sur les dimensions relatives à la transition écologique.

Le 24 mai l'UDES a organisé au Solilab sa rencontre régionale des employeurs engagés dans la transition écologique afin de valoriser les initiatives innovantes et inspirer les acteurs de l'ESS pour qu'ils puissent s'engager sur le sujet de la transition écologique.

Les objectifs de cette rencontre étaient :

- La sensibilisation des employeurs aux obligations et enjeux autour de la transition écologique ;
- La mise en place d'un espace de rencontre multi-acteurs autour des enjeux de transition écologique ;
- Le partage d'initiatives inspirantes en matière de transition écologique pour permettre à chaque employeur de s'engager à son échelle.

L'orientation des employeurs de l'ESS vers les dispositifs d'aide à la transition et vers un parcours d'accompagnement personnalisé.

Rencontre régionale des employeurs engagés dans la transition écologique, le 24 mai 2023

Avec la participation du Conseil régional, du Comité 21, de la Métropole de Nantes et de l'ARACT Pays de la Loire, la matinée a permis d'aborder concrètement, à l'aide de témoignages d'employeurs de l'ESS, leurs responsabilités dans la transition écologique, en interrogant la place du dialogue social dans ce contexte. Les débats et les discussions se sont ensuite poursuivis l'après-midi dans le cadre de deux ateliers participatifs autour de l'impact carbone et l'évolution des compétences.

Des acteurs de l'accompagnement sur ces sujets étaient présents comme les OPCO, les Dirigeants Responsables de l'Ouest ou encore l'Association pour la transition Bas Carbone. Cette journée riche en partages et en apprentissages a réuni une cinquantaine de participants, employeurs de l'ESS, partenaires régionaux et acteurs de l'accompagnement à la transition écologique des entreprises.

En marge, l'UDES a offert à 13 employeurs et salariés de l'ESS de la région la possibilité de participer à un atelier d'intelligence collective « Fresque du Climat » animé par Charles Devaux, consultant et associé du cabinet ligérien Endema Conseil.

Suite à cet évènement, les employeurs volontaires bénéficieront au premier semestre 2024 d'un accompagnement dédié de 8 demi-journées pour développer leurs compétences en matière d'intégration de la transition écologique dans les pratiques d'entreprise.

Enfin, en parallèle de ces travaux, l'Union a développé un calculateur bas carbone pour accompagner cette démarche. Cet outil permet de cartographier, au travers d'une série d'indicateurs, l'impact carbone des employeurs. L'outil viendra enrichir la plateforme Valor'ess en donnant aux utilisateurs un lisibilité sur les postes d'amélioration possibles.

Une conférence inversée pour parler du rapport au travail des jeunes

Le 29 novembre 2023, l'UDES a organisé une conférence à l'Université d'Angers, permettant d'instaurer un dialogue entre les employeurs et les jeunes étudiants autour de leur conception du travail et de leurs attentes à l'embauche.

Cette initiative découle d'une étude conduite au sein du CESER Pays de la Loire, en réponse à la demande du Conseil régional, ayant pour objectif d'approfondir la compréhension des évolutions du rapport au travail et d'y apporter des solutions adaptées. Guidé par une logique d'équilibre territorial, d'intérêt collectif et individuel, le CESER a cherché à répondre à une question cruciale : « Comment prendre en compte les évolutions du rapport au travail pour répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux en Pays de la Loire ? ».

Forte de cette étude, à laquelle **Marc MARHADOUR**, Délégué régional UDES Pays de la Loire, mandataire au CESER et Président de la Commission Économie – Emploi – Recherche – Innovation, a contribué, l'UDES a collaboré avec les employeurs de l'économie sociale et solidaire pour organiser une conférence mettant l'accent sur le rapport au travail des jeunes. Les objectifs de cette initiative étaient de renforcer l'attrait de l'ESS et de mettre en avant la marque employeur engagée.

L'objectif principal consistait à comprendre les aspirations et les attentes des jeunes en matière de travail, afin que les employeurs de l'économie sociale et solidaire puissent s'adapter au mieux en améliorant leurs pratiques RH, managériales et leur organisation du travail.

Fanny Reyre MENARD, présidente d'U2P, **David LEMOINE**, consultant en relations entreprises à l'APEC, et **Geoffroy VERDIER**, directeur général de l'association ADT, ont partagé leur expertise lors de cette rencontre enrichissante et des jeunes au rendez-vous. L'UDES les remercie pour leur présence et leur disponibilité à cet évènement.

Cette conférence a permis d'ouvrir des débats fructueux et de souligner la nécessité d'adapter les pratiques professionnelles pour mieux répondre aux attentes changeantes des jeunes générations. Le dialogue entre les employeurs de l'ESS et les jeunes semble être un vrai levier que l'UDES souhaite continuer à explorer pour être en capacité d'innover et accompagner avec ses adhérents, les employeurs en recherche de progrès et d'innovation sociale.

ESPACE RÉGIONAL DE DIALOGUE SOCIAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Espace Régional de Dialogue Social (ERDS) se définit comme un espace d'échanges entre partenaires sociaux de l'ESS, visant à étudier et répondre aux enjeux sociaux dans l'économie sociale et solidaire. L'objectif est de proposer un lieu de partage, de définition et de suivi de projets concertés, tout en tenant des complémentarités avec les travaux menés aux niveaux multiprofessionnel et des branches. C'est un levier essentiel pour renforcer la reconnaissance de l'utilité du dialogue social vis-à-vis des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des autres partenaires sociaux.

Date de création : 2017

Feuille de route : 2021-2024

L'ERDS est constitué des représentants de l'UDES, de la CGT, de la CFDT, de la CFTC et de l'UNSA, convaincus que le dialogue social est un levier essentiel pour la performance économique et sociale des entreprises de l'ESS en région.

Les trois grands objectifs de l'ERDS sont les suivants :

- Favoriser la qualité du dialogue social dans l'ESS ;
- Améliorer la qualité de l'emploi et la QVT ;
- Mettre en œuvre les accords multiprofessionnels de l'ESS

Les projets en cours et à venir s'inscrivent dans le cadre de ces différents principes. Ils sont concrets et répondent aux exigences des réalités territoriales. L'ancrage et la proximité sont au cœur même des travaux des ERDS, grâce à la mobilisation de l'ensemble des membres et des partenaires.

DES INSTANCES INVESTIES POUR REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES EMPLOYEURS DE L'ESS

En 2023, l'UDES a confié à **Guillaume POINSIGNON** la fonction de Coordinateur en charge des mandataires territoriaux.

En Pays de la Loire, l'UDES mandate **15 employeurs dans 15 instances régionales et départementales** que sont le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (Ceser), le Comité Régional pour l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle (Crefop), le Comité Régional de l'Orientation des Conditions de Travail (Croct), la Chambre Régionale de l'ESS (Cress), le CARIF-OREF et les quatre Observatoires Départementaux du Dialogue Social et de la négociation collective (ODDS).

L'UDES est également représentée **par 4 conseillers prud'hommaux dans 4 conseils de prud'hommes** (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Le Mans).

Retrouvez l'annuaire des mandataires présentant les instances investies par l'UDES en Pays de la Loire et nos représentants qui y siègent.

Téléchargez l'annuaire des mandataires

A l'occasion du renouvellement du Ceser, l'UDES a également produit un bilan d'activités de ses Conseillers au sein des 11 Ceser dans lesquelles elle est représentée pour la mandature 2018-2023.

Téléchargez le bilan 2018-2023

ET APRES ?
LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

L'action régionale de l'UDES se poursuivra en lien avec les membres du Collège régional et les partenaires. La Délégation régionale va continuer d'accompagner les employeurs de l'ESS dans le développement de leurs activités et la bonne réalisation de leurs missions au quotidien et tout particulièrement, dans le maintien des emplois face aux enjeux économiques et environnementaux de grande ampleur que nous rencontrons.

Du 18 au 29 mars 2024 une nouvelle édition de la quinzaine du e-salon de l'ESS sera organisée en partenariat avec France Travail. Cette quinzaine permettra, d'une part, aux employeurs de l'ESS volontaires d'ouvrir leur propre espace, dans le cadre d'un E-salon porté par Pôle Emploi, à travers lequel ils pourront publier leurs offres d'emploi. Ce E-salon permettra de mettre en relation les employeurs et les candidats et de compiler sur un seul et même espace la réception des CV et l'organisation des entretiens.

Afin de faire face aux pénuries de recrutement, les sessions des Midis de l'emploi et de la formation se poursuivront autour des sujets suivants :

- 26/01/2024 : FNE formation
- 23/02 : plan de développement des compétences
- 29/03 : télétravail et attractivité **animé par l'UDES**
- 19/04 : embaucher des travailleurs étrangers
- 24/05 : CDD seniors
- 28/06 : montée en compétences des RH

Les actions de l'UDES en région

L'UDES a également l'intention de développer ses relations avec l'ensemble des réseaux ESS départementaux afin de pouvoir se rapprocher des employeurs dans les territoires et de leur apporter un soutien plus personnalisé dans le contexte économique actuel. Ainsi, l'Union souhaite réitérer l'organisation d'ateliers participatifs, en lien avec les acteurs de l'accompagnement compétents dans les territoires, pour permettre aux employeurs de l'ESS d'anticiper les difficultés économiques et de réagir rapidement en cas de besoin.

Suite à la conférence inversée sur le rapport au travail des jeunes, l'Union souhaite renforcer le lien avec les Universités d'Angers et du Mans avec pour objectif de créer des ponts entre les employeurs et les jeunes et de commencer un travail approfondi pour les entreprises, autour du recrutement et du management de la nouvelle génération ainsi que renforcer la présence de l'UDES dans le département du Maine et Loire.

La conférence a permis d'ouvrir les portes à de nouvelles perspectives :

- Un projet de convention entre UDES et l'Université d'Angers
- La création d'un groupe de travail en 2024 mettant en lien le monde universitaire (UCO, Université d'Angers,

étudiants Licences et Master, IUT) afin d'approfondir le thème du rapport au travail des jeunes.
- L'organisation en novembre 2024 d'un évènement avec les Universités et écoles d'Angers

Enfin, un des principaux objectifs de l'Union en 2024 est de continuer le déploiement des formations Avenir(s) Solidaires et de se concentrer sur les deux axes suivants :
- Maintenir et développer les emplois pour contribuer au développement des structures de l'ESS
- Affirmer une identité « employeurs engagés »

L'UDES remercie l'ensemble de ses partenaires en Pays de la Loire sans qui ces actions n'auraient pu voir le jour.

Retrouvez toutes les actualités de ce projet en Pays de la Loire en vous rendant sur notre page régionale.

L'UDES remercie ses partenaires en région